

Tous ensemble, maintenant !

■ Le Fonds mondial pour la nature (WWF), une société d'exploitation forestière et des bailleurs de fonds ont joint leurs efforts pour protéger la réserve de Minkébé au Gabon. Créée en 1998, cette réserve est renommée pour ses éléphants et la diversité de ses habitats. Elle occupe une superficie de 6 000 km² au sein de la forêt de Minkébé (32 000 km²) et est au cœur d'une initiative transfrontalière de préservation qui s'étend sur le Gabon, le Cameroun et le Congo.

La chasse commerciale et l'exploitation du bois sont désormais interdites dans la réserve. Cependant, la réussite de cette initiative dépendra aussi de mesures qui seront prises hors de la réserve elle-même. Presque toute la zone environnante est actuellement, ou sera bientôt, investie par des activités d'exploitation forestière. La compagnie d'exploitation malaisienne, la Bordamur, dispose d'une concession de 150 000 ha et a une mauvaise réputation en matière de gestion forestière. Des routes récemment construites ont ouvert l'accès à des forêts jusque-là préservées. Les camps de chasse illicite se sont multipliés comme des champignons avec la complicité des travailleurs de Bordamur et le gibier est vendu à l'entrée de la concession. Les amendes et les pressions ont contraint cette

année Bordamur à signer un contrat avec WWF, les autorités régionales et les communautés locales. Ce contrat stipule que Bordamur devra s'efforcer d'expulser les chasseurs et les revendeurs. Les communautés locales du voisinage ont accepté de limiter leur chasse à un rayon de 15

kilomètres autour de leurs villages et WWF contrôle les accès à la concession. Ces mesures ont montré leur efficacité : le nombre d'animaux augmente à nouveau. Les employés de Bordamur sont toutefois mécontents de devoir renoncer à une partie importante de leurs revenus.

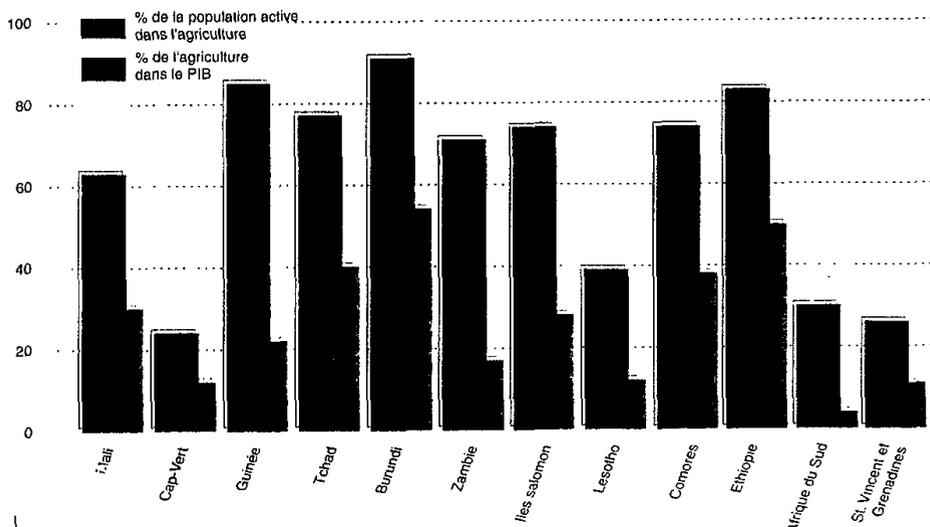
Les cultures locales remises au goût du jour

■ La culture des espèces locales a été négligée pendant la période de l'apartheid en Afrique du Sud. Mais en juin 2000, des paysans de la communauté Umbumbulu ont livré les premiers cageots d'amadumbes (*Colocasia esculenta*) à la chaîne de distribution sud-africaine Pick'n Pay. Un autre distributeur important, Woolworths, s'intéresse à la vente des légumes locaux à condition que les producteurs satisfassent aux normes biologiques et sanitaires.

Pour favoriser l'agriculture biologique et la commercialisation des cultures vivrières locales, les universités sud-africaines du Natal et du Zululand, l'Université agricole des Pays-Bas, le Mangosuthu Technikon, la ferme biologique privée H2A Botanicals et l'ONG Groupe d'appui

aux agriculteurs ont mis au point un programme de recherche conjoint qui devrait déboucher sur un ensemble d'informations pratiques. La recherche porte sur les savoirs locaux, les méthodes culturales et les techniques de récolte. À son démarrage, outre l'amadumbes, le projet s'intéressera à l'*Amaranthus* spp. (Imbuya, yugolobo), au *Galinsola parviflora* (Ushukeyana), au *Bidens pilosa* (Uqadolo, Blackjack) et au *Cucurbita* spp. (potiron Zulu). Ce programme aidera aussi les communautés noires à mieux gérer les questions de certification et de commercialisation. Résultat: la communauté Umbumbulu s'est déjà engagée dans un processus de certification collective pour la culture biologique.

L'agriculture, l'emploi et les économies ACP en 2000



L'agriculture est l'activité principale et le premier employeur dans beaucoup de pays ACP, mais sa contribution au produit intérieur brut (la valeur de tout ce qui est produit dans un pays) est plus faible. C'est dû en partie au fait que la valeur des produits de l'agriculture de subsistance n'est généralement pas prise en compte.